



Déblocage d'un perp

Par **Stephhh**, le **04/10/2019** à **16:42**

Bonjour, j'ai un plan d'épargne retraite que j'aurais besoin de faire débloquent mais je ne fais pas parti des cas autorisés pour un déblocage. Sur mon contrat l'assureur qui m'a fait le contrat a oublié de mettre la date d'expiration de la pièce d'identité fournie ce jour là. Est-ce que cet oubli pourrait être un motif de déblocage de mon perp si c'est une faute de l'assureur ?
Merci

Par **goofyto8**, le **04/10/2019** à **16:57**

[quote]

Est-ce que cet oubli pourrait être un motif de déblocage de mon perp si c'est une faute de l'assureur ?

[/quote]

non.

Vous pourrez le débloquent seulement lorsque vous ferez valoir vos droits à la retraite.